

Régie Inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue au Centre sportif et culturel de Brandon du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 19 novembre 2020, à 19h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel
- Jean-Claude Charpentier, Municipalité de Mandeville
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Daniel Rocheleau, Directeur général et secrétaire-trésorier
- Annik Paquin, Technicienne en comptabilité

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : Assemblée sans public (Ref: Covid-19)

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

134-11-2020 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Gravel, maire de Ville Saint-Gabriel;

Il est proposé par : Denis Gamelin
Appuyé par : Jean-Claude Charpentier
Et résolu :

QUE la séance extraordinaire de la régie du CSCB de ce 19 novembre 2020, soit et est ouverte à compter de 19h.

Adoptée à l'unanimité des membres

135-11-2020 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 4.1 Adoption du budget 2021
5. PÉRIODE DES QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Nicole Bernèche
Appuyé par : Stephen Subranni
Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire de ce 19 novembre 2020, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

136-11-2020 4.1 ADOPTION DU BUDGET 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie inter municipale du CSCB, dépose le budget 2021.

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Jean-Claude Charpentier

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB adoptent, pour l'exercice financier 2021, un budget équilibré comportant des recettes de 954 310.83 \$ et des dépenses de 954 310.83 \$ répartis comme suit :

REVENUS	BUDGET 2020	BUDGET 2021
Quote-part Ville de Saint-Gabriel	241,383.43 \$	241,383.43 \$
Quote-part Municipalité de Saint-Gabriel de Brandon	241,383.43 \$	241,383.43 \$
Quote-part Mandeville	33,222.67 \$	50,000.00 \$
Quote-part St-Cléophas	3,114.62 \$	3,114.62 \$
Vente gym	40,100.00 \$	30,100.00 \$
Vente bar et casse-croûte	91,000.00 \$	23,250.00 \$
Vente aréna	229,000.00 \$	129,772.00 \$
Vente piscine	109,500.00 \$	83,500.00 \$
Location de salle	32,000.00 \$	3,000.00 \$
Location de bureau	39,318.80 \$	37,735.35 \$
Autres revenus	45,467.00 \$	18,072.00 \$
Services rendus aux org. municipaux	25,000.00 \$	20,000.00 \$
Publicité	30,000.00 \$	25,000.00 \$
Commandite Aréna Familiprix Saint-Gabriel	10,000.00 \$	20,000.00 \$
Commandite Salle Jean Coutu	8,000.00 \$	8,000.00 \$
Commandite Centre aquatique Desjardins du Nord de Lanaudière / et surfaceuse	20,000.00 \$	20,000.00 \$
Total des revenus	1,188,489.95 \$	954,310.83
CHARGES	BUDGET 2020	BUDGET 2021
Achats stocks	53,500.00 \$	45,861.42 \$
Charges salariales	509,149.21 \$	391,248.73 \$
Frais généraux	33,152.00 \$	31,476.09 \$
Réparations et entretiens	119,695.00 \$	162,021.19 \$
Frais administratifs	304,650.00 \$	227,703.40 \$
Autres, événements	14,000.00 \$	3,300.00 \$

FRAIS FINANCIERS		
Emprunt #1	57,116.14 \$	42,300.00 \$
Emprunt #2	33,465.00 \$	31,000.00 \$
Emprunt #4	10,461.60 \$	6,800.00 \$
Emprunt #5	12,100.00 \$	12,600.00 \$
Total des charges	1,188,489.95 \$	954,310.83

Bénéfice net (perte net)	0.00\$
---------------------------------	---------------

QUE les membres de la Régie décrètent que le présent budget 2021 soit et est publié en affichant une copie au Centre sportif et culturel de Brandon et sur le site internet du centre.

QUE les quatre (4) municipalités concernées acceptent le budget 2021 et acceptent également de contribuer auprès de la Régie inter municipale du CSCB de la manière détaillée ci-haut, par les quotes-parts déterminées.

QUE cette résolution, annule et remplace toute autre résolution traitant des quotes-parts et du budget 2021.

5. PÉRIODE DES QUESTIONS

137-11-2020 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu :

QUE la séance extraordinaire de ce 19 novembre 2020, soit et est levée à compter de 19h53.

Adoptée à l'unanimité des membres

Gaétan Gravel, Président et maire de Ville Saint-Gabriel

Daniel Rocheleau, Directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie inter municipale du CSCB